

Qui sommes-nous ?

L'Institut de Formation des Cadres de Santé (I.F.C.S.) est l'une des composantes de l'Espace Régional de Formation des Professions de Santé (E.R.F.P.S.) géré par le C.H.U. de Rouen Normandie.

Centré sur la pluridisciplinarité, l'I.F.C.S. accompagne à ce jour des professionnels issus de 13 professions paramédicales dans leurs projets de devenir cadre de santé :

Ergothérapeutes	Masseurs-kiné.	Pédicures-podologue
Infirmiers/ères	Tech. de labo.	Orthoptiste
Diététiciens/nes	Prép. en Pharmacie	Audioprothésiste
Orthophonistes	Manip. Electro. Méd.	Opticiens-lunetiers
Psychomotricien/nes		

Quelle formation proposons-nous ?

Cette formation est centrée sur la préparation aux deux épreuves du concours, la poursuite de la construction du projet professionnel cadre de santé et l'inscription dans un parcours universitaire adapté aux besoins de chacun.

Chaque participant pourra progressivement :

- Situer ses acquis vis-à-vis des attentes des jurys du concours
- Développer des capacités-compétences pour réussir les deux épreuves du concours, et notamment :
 - Réaliser, dans un temps limité, une épreuve écrite d'analyse et de synthèse et argumenter ses points de vue.
 - Elaborer un dossier personnalisé incluant l'analyse de son parcours professionnel et la mise en mots de sa conception du (des) métier(s) de cadre de santé.
 - Argumenter à l'oral son dossier devant un jury de trois personnes.
 - Adapter son comportement à la situation d'entretien d'admission.

Andragogie et formation

Nous mettons en œuvre une pédagogie active, basée sur le constructivisme et le socioconstructivisme, sollicitant :

- L'implication de chacun.
- Un travail individuel régulier en dehors des temps prédéfinis de la prépa.
- Le travail collaboratif, la mutualisation des ressources au sein du groupe.

Organisation

Répartition en deux groupes de vingt participants maximum pour faciliter les apprentissages (mardi ou jeudi).

Contenu de la formation

Les formés bénéficient :

- D'apports d'informations sur les attentes des jurys.
- D'apports de connaissances méthodologiques nécessaires pour les deux épreuves.
- D'entraînements méthodologiques par des travaux individuels et collectifs à l'IFCS, et la proposition de travaux individuels entre deux journées de formation.
- De partages d'idées et d'expériences.
- D'apports sur l'actualité en santé, le métier de cadre de santé formateur et manager, l'organisation du système de santé, etc.
- De la réalisation de trois épreuves dans les conditions de l'épreuve d'admissibilité :
 - 1 dans le premier mois / 1 à mi-parcours / 1 un mois avant l'épreuve écrite. La correction est assurée par des binômes : professeurs de français et des cadres de santé.
 - Chaque devoir donne lieu à un rendu personnalisé des résultats obtenus et de sa progression (par le binôme de correcteur).
 - Ils permettent également l'approfondissement des connaissances puisque leurs thèmes servent de supports d'enseignement.
- De travaux diversifiés favorisant le développement de leur capacité à argumenter
- D'exercices de simulation d'entretien basés sur leur projection à devenir cadre de santé et leur conception du métier.
- D'exposés liés à l'étude de document permettant le développement des compétences communicationnelles et d'argumentation.

Parcours universitaire lié à la convention avec l'Université de Rouen Normandie

L'IFCS propose une offre de parcours master individualisée et diversifiée en lien avec les besoins des établissements de santé et des futurs cadres de santé.

4 parcours master sont proposés :

Un parcours master « Management en Santé de Proximité » dès l'année de préparation au concours* (parcours sur 2 ans).

-Parcours Master 2 en Management en Santé de Proximité (MSP) (UFR Santé)

Un parcours Master 2 « Sciences de l'éducation et de la formation - ingénierie et conseil en formation » après avoir validé un dossier de VAPP

-Master 2 en Ingénierie et Conseil en Formation (ICF) (UFR SHS)

Deux parcours master 1 pendant l'année cadre de santé « cycle classique »

-Master 1 « Sciences de l'éducation à la formation » (UFR SHS)

-Master 1 « Management des Organisations Sanitaires et Médico-Sociales » (IAE Rouen).

→ Plus d'informations sur le site internet de l'IFCS :

<https://ifcs.chu-rouen.fr/> -> onglet « prépa concours/formations continues »



SCAN ME

Qui intervient dans cette formation ?

- L'équipe pédagogique de l'I.F.C.S. (composée d'un Docteur en sciences de l'éducation à 80% et de la formation, de deux cadres supérieur de santé à 100% et d'un cadre de santé à 20%).
- Deux professeurs certifiés de Lettres Classiques.
- Des cadres supérieurs et cadres de santé formateurs et managers.

Informations diverses

Les participants ont accès au centre de documentation et aux équipements informatiques de l'ERFPS.

La programmation

Deux groupes de taille équilibrée seront constitués : un groupe le mardi et un groupe le jeudi.

Les 20 jours de formation se dérouleront

→ **Pré-rentrée** en visio : jeudi 31 août 14h30 à 16h00.

→ **Groupe Mardi** : du 05/09/2023 au 13/02/2024.

→ **Groupe Jeudi** : du 07/09/2023 au 15/02/2024.

Une journée par semaine pour chacun des groupes sauf pendant les périodes de congés scolaires (zone B). Les journées de formation se déroulent de 09h00 à 17h00.

Un temps est programmé à la mi-journée pour les recherches et travaux individuels.

Il est à noter que cette formation ne peut pas permettre de lever des difficultés importantes dans l'expression écrite et orale. Il est conseillé de prendre d'autres moyens pour améliorer sa capacité à s'exprimer avant d'envisager de se préparer aux épreuves du concours. Nous vous encourageons également à développer vos compétences numériques avant l'entrée dans cette formation.

Coût de la formation

- Cycle complet « **classique** » (20 jours) : 3000 €* par participant.
- Cycle complet « **avec option parcours master Management en Santé de Proximité** » (20 jours) : 3500 €* par participant (tarif incluant l'inscription universitaire).

**L'intégralité de la somme est due même en cas d'abandon en cours de formation.*

Prise en charge

Cette formation peut être :

- ⇒ Soit prise en charge par les employeurs dans le cadre du plan annuel de formation continue,
- ⇒ Soit payée par les participants.

Elle fait l'objet, dans les deux cas, d'une convention de formation.

Prérequis et modalités d'inscription

↳ L'inscription à cette formation est soumise à l'évaluation du besoin du stagiaire par l'encadrement hiérarchique. Les attendus du stagiaire sont explorés lors de la première séance de la formation.

↳ Si vous souhaitez être pris en charge par votre employeur, vous devez lui en faire la demande. S'il accepte votre demande, il procédera à votre inscription auprès de l'I.F.C.S.

↳ Si vous souhaitez prendre en charge vous-même cette formation, vous pouvez également :

- Télécharger la fiche d'inscription sur notre site www.ifcs.chu-rouen.fr
- Ou nous demander une fiche d'inscription, soit par téléphone au 02 32 88 85 46 ou 45, soit par mail : ifcs@chu-rouen.fr

La date limite d'inscription est fixée au

21 juillet 2023



Institut de Formation des Cadres de Santé
Université Rouen Normandie

Préparation au concours d'entrée en formation de cadre de santé Avec option parcours Master Management en Santé de Proximité (MSP)

2023-2024



Photo by Jason Goodman on Unsplash

Vous exercez depuis plus de quatre ans une profession paramédicale. Vous envisagez de devenir cadre de santé. Nous vous proposons de :

- préparer le concours d'entrée en formation de cadre de santé
- et pour ceux qui le souhaitent, d'entrer dans un parcours Master Management en Santé de Proximité (MSP).

Cette formation s'effectuera au sein d'un groupe de 20 professionnels pendant 8 mois à raison d'1 jour par semaine (le mardi ou le jeudi).



Institut de Formation des Cadres de Santé

Espace Régional de Formation des Professions de Santé
14, rue du Pr. Stewart - 76042 ROUEN Cedex 1
Téléphone : 02.32.88.85.45 ou 46
E-mail : ifcs@chu-rouen.fr

www.ifcs.chu-rouen.fr - IFCS CHU de Rouen

